

Ras le vol

Prévention des vols sur chantiers : tous les outils sont à votre disposition sur Internet

Le 18 janvier 2013, la Fédération Française du Bâtiment et le Ministère de l'Intérieur ont signé un nouveau protocole visant à lutter contre les vols sur les chantiers.

La FFB Grand Paris, la Police et la Gendarmerie Nationale ont mis en place un dispositif gratuit pour accompagner les adhérents dans la lutte contre les vols sur chantiers. La Fédération Française du Bâtiment propose de nombreux outils : documents de sensibilisation du personnel, guides pratiques, analyse des risques sur chantiers (l'espace adhérent du site internet de la FFB Grand Paris dans la rubrique « Ras le Vol » ([Identifier les risques du chantier](#))) et un accompagnement personnalisé pour lutter contre les vols sur chantiers.

Ainsi, lorsqu'un chantier est identifié comme sensible grâce à l'analyse des risques sur chantier, l'entreprise complète une « fiche navette » également disponible sur notre site internet ([Fiche navette](#)) pour le signaler au « Correspondant sûreté » de la Fédération qui intervient auprès des forces de l'ordre pour définir un plan d'action adapté.

Contact : Assistance Juridique, 01 40 55 10 71

